

bien entendu pour St. Etienne qui, au 5 Février, n'a pas fait encore parvenir sa demande de carte pour 1950) sont revenus sans réponse à cette question. Qu'en résulte-t-il dans le travail du Parti ? Nos camarades Cheminots éditent, travaillant en commun avec des camarades de F.O., de la C.F.T., etc... un journal. Tous les camarades cheminots, du Parti, doivent être liés à ce travail. Comment pouvons nous les connaître si le fichier central ne comporte pas les professions ? Le 9 Février, la C.G.T. organisait une grève de l'automobile. Une circulaire est diffusée à ce sujet. Le centre doit savoir quels sont les camarades qui travaillent dans l'automobile et ses accessoires et même les régions qui ont des sympathisants dans cette branche.

Pretons un autre exemple. Il est demandé à chaque région et cellule un compte rendu mensuel de travail. Ce compte rendu correspond à la nécessité, pour les organismes centraux, de connaître exactement la situation et l'activité des différentes cellules.

- La direction du Parti doit connaître le "vie" des cellules. Dans le cas d'un mauvais fonctionnement c'est son devoir d'intervenir en fonction de ses possibilités.

- la direction a à décider d'une campagne nationale, il lui faut connaître, pour en fixer les modalités, la situation de chaque cellule, ainsi elle pourra déterminer autrement qu'arbitrairement, l'objectif final global et demander à chacun ni trop ni trop peu.

- la direction doit aider le travail de chaque cellule. Mais les formes concrètes de l'action ne peuvent être seulement tirées du cran des militants responsables. Le meilleur guide sera le travail déjà dans le domaine intéressé par d'autres cellules. Des tâtonnements trop longs seront évités. Par exemple, la région parisienne s'orient vers un travail de commission syndicale jeune. Elle est peu expérimentée sur ce sujet. Par contre, un travail a déjà été mené avec fruit dans la Loire-Inférieure et le Finistère. Les camarades de ces régions n'auraient-ils pas dû fournir un compte rendu précis de leur travail ?

Pour l'appréciation politique de la situation, l'aide des cellules, aussi est indispensable. Sur ce terrain, c'est seulement aux militants du Parti que nous pourrions faire confiance pour avoir une vue exacte de la situation locale et par la collationnement des réponses, de la situation nationale. Pourtant, ce sujet est très rarement abordé dans les lettres de provinces.

Chaque cellule du Parti doit à la fin de chaque mois adresser à la direction nationale :

- a) des renseignements sur la situation politique locale
- b) l'état des effectifs (adhésions, démissions, mutations)
- c) les renseignements sur son fonctionnement (nombre de réunions, présence des camarades, ordre du jour, discussions politiques et opinions des camarades sur la politique du Parti).
- d) le travail accompli dans les différents secteurs
- e) un compte-rendu de trésorerie.